



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE DU  
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE  
20, avenue des Rives du Lac - 70000 VAIVRE-ET-MONTOILLE  
Tél. : 03.84.77.00.00. - Télécopie : 03.84.77.00.01  
e-mail : contact@sied70.fr

**DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX N°B 4560  
SUR LE RESEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE**

Articles L113-5 du Code de la voirie routière, L323-1 du Code de l'énergie, L421-4 et R421-9 du Code de l'urbanisme,  
Article II-2 du décret n°2011-1697 du 1<sup>er</sup> décembre 2011 relatif aux ouvrages des réseaux publics d'électricité et  
des autres réseaux d'électricité et au dispositif de surveillance et de contrôle des ondes électromagnétiques

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que sauf opposition ou observation de votre part formulée dans le délai de 21 jours à compter de la présente demande, nous ferons exécuter les ouvrages faisant l'objet du présent dossier, selon les prescriptions techniques et les règlements de voiries en vigueur. En outre, dans le cadre de la loi 93-1418 du 31 décembre 1993, nous vous demandons de nous indiquer les éventuels problèmes prévisibles d'hygiène et de sécurité pendant le futur chantier ou lors de l'exploitation ultérieure des futurs ouvrages.

**A) RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS :**

Désignation des travaux : Renforcement du réseau concédé d'électricité issu du poste de transformation "Village" rue d'Eguilley

Département : HAUTE-SAONE

Commune : MAIZIERES

Concession du projet, date : SIED 70 – 30/11/1995

Concessionnaire actuel : ERDF

Concession de la canalisation existante : Distribution publique

Ces travaux concernent :

- la voirie nationale :
- la voirie départementale :
- la voirie communale :
- le domaine privé :

Numéro(s)<sup>1</sup>

RD n° 210  
Rue d'Eguilley

**C) SERVICES CONSULTES :**

- SIED 70
- Direction Départementale des Territoires
- FRANCE TELECOM
- Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Département de la Haute-Saône
- D.S.T.T. UT70 VESOUL
- ELECTRICITE RESEAU DISTRIBUTION FRANCE
- Commune de MAIZIERES
- Service départemental de l'architecture et du patrimoine

Fait à Vaivre-et-Montoille le  
Pour le SIED 70

# **NOTICE DE PRESENTATION**<sup>i</sup>

Commune de MAIZIERES

B 4560 - Renforcement du réseau concédé d'électricité issu du poste de transformation "Village" rue  
d'Eguilley

## **1) Analyse de l'état initial du site**

La commune de MAIZIERES, de type rurale, se situe à environ 18 km au Sud-ouest de Vesoul.  
La zone des travaux se situe le long de la Rue d'Eguilley.

La commune de MAIZIERES présente les caractéristiques particulières suivantes au titre de la législation sur les sites et monuments historiques :

- Eglise (Arrêté du 20/10/1971)

## **2) Justifications des travaux**

Les travaux de renforcement du réseau concédé d'électricité, pourront consister en :

- le remplacement d'environ 250 mètres de réseau aérien à basse tension existant par des câbles torsadés préassemblés de section supérieure ;
- la reprise à l'identique des branchements alimentant les différents bâtiments existants dans ce secteur ;
- la reprise de l'installation communale d'éclairage public existante.

## **3) Justifications relatives à la sécurité des personnes et des biens et à la protection de l'environnement**

Les travaux aériens auront un très léger impact visuel compte tenu du réseau aérien déjà existant dans ce secteur.

Les travaux projetés respecteront les normes en vigueur, notamment l'arrêté (NOR : ECOI0100130A) du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique et seront réalisés suivant les règles contenues notamment dans la publication UTE C18-510 (recueil d'instruction générale de sécurité d'ordre électrique).

---

<sup>i</sup> Article II-2 du décret n° 2011-1697 du 1<sup>er</sup> décembre 2011